



INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS
COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS

LETTRE DU COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS - N° 23 - MAI 1998

Cher (e) Collègue,

L'année 1998 s'annonce financièrement difficile pour notre Comité, ce qui nous amène à réduire le rythme de parution de notre *Lettre*. La prochaine paraîtra cet automne et comportera nombre d'informations sur l'action des Français au sein de l'ICOM.

Malgré l'aide régulière de la Direction des musées de France, de la Réunion des musées nationaux et de l'Établissement Public du Louvre, on ne peut nier que les subventions diminuent régulièrement ce qui limite nos moyens d'action. Une récente intervention auprès du Ministre de la Culture, décrivant l'indigence des moyens alloués aux Organisations Non-Gouvernementales par ce ministère, laisse espérer une amélioration de la situation.

Ceci étant tout sera fait dans les mois à venir pour aider tous ceux qui souhaiteront se rendre à la Conférence Générale de Melbourne. Il est d'ores et déjà possible de dire que nous serons en mesure de prendre en charge les frais d'inscription de tout membre à jour de cotisation qui en fera la demande et, je l'espère, du billet d'avion des auteurs de communications ainsi que celui des membres occupant un poste de responsabilité dans un bureau international.

Il est inutile de revenir sur l'importance de la Conférence Générale triennale pour la reconnaissance du travail des professionnels de musées français, trop mal connu en de nombreux domaines.

A cet égard, la candidature de **Jacques Perot** à la présidence de l'ICOM est essentielle. Tout le parcours de Jacques atteste du bien fondé de cette candidature tant son engagement au sein de notre Organisation est exemplaire. Secrétaire général du comité international des Arts appliqués (ICAA), président du comité français puis président du comité consultatif, il connaît tous les rouages complexes de l'ICOM et dans ces fonctions a fait preuve d'une probité et d'un sens aigu du respect de notre Code de Déontologie, véritable charte des valeurs universelles qui unissent la communauté muséale mondiale.

Au nom du bureau exécutif du comité français, je voudrais dire à Jacques Perot toute la confiance que nous mettons en lui et à tous nos collègues étrangers qu'ils peuvent compter sur lui pour défendre au mieux les intérêts de l'ICOM et développer le rayonnement et l'efficacité de notre Organisation.

Chaque année les contacts que le comité français entretient avec ses homologues sont plus nombreux; les demandes de collaboration, souvent sous forme d'aide à la formation des professionnels, émanent de pays nouvellement entrés dans l'ICOM. Aujourd'hui, tous les continents sont représentés, même si certains musées marquent le pas ici ou là, ils sont de plus en plus au coeur des valeurs culturelles et donc démocratiques des États. C'est là une source d'espoir que notre comité participe avec vigilance et opiniâtreté à entretenir.

Jean-Yves Marin

COTISATION 1998

Pensez à votre vignette avant le 30 septembre !

Membres individuels actifs : 315 F
Membres institutionnels actifs A : 1460 F
Membres institutionnels actifs B : 2490 F
Membres institutionnels actifs C : 3410 F

AVICOM

Comité international pour l'Audiovisuel et les Nouvelles Technologies de l'Image et du Son

AVICOM organise, avec l'aide d'ICOM-Burkina Faso, le **F@IMP 98** qui se tiendra à Ouagadougou du 14 au 19 décembre 1998.

Contact : Commissariat général du F@IMP
Tél-Fax : 01 40 67 90 26 - email: faimp@atp.culture.fr

Aux membres du comité français désirant se rendre à la
CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE MELBOURNE
10-16 OCTOBRE 1998

- **VOUS** devez envoyer votre dossier avant le **30 JUIN 1998**, nouvelle date limite acceptée, pour éviter de payer une majoration des frais d'inscription.
- **INFORMEZ** le Secrétariat de votre présence à la Conférence générale afin qu'une liste des participants puisse être établie et distribuée à chacun avant son départ. Une manifestation sera organisée par l'Ambassade de France au cours du séjour et réunira les participants français à la Conférence Générale.
- **VOUS** pouvez demander au comité français la prise en charge des frais d'inscription si vous n'avez pas d'autre aide. Pour cela vous devrez envoyer au Secrétariat, après la Conférence Générale, le **reçu original** du règlement des frais d'inscription qui vous aura été remis. Cette demande ne sera prise en compte que si vous en faites état auprès du Secrétariat d'ICOM-France dès maintenant (date limite 30 juin).
- **CONTACTEZ** le Secrétariat d'ICOM-France pour toute information complémentaire :
Tél. 01 40 15 36 48 - Fax : 01 40 15 06 54.

ICOM-CC
Comité international de Conservation

La réunion triennale d'ICOM-CC se tiendra à Lyon du **29 août au 3 septembre 1999**.
Contact : Jean-Pierre Mohen : Tél. : 01 40 20 56 50 - Fax : 01 47 03 32 46

Nous publierons dans le numéro de **septembre** une mise à jour de l'annuaire des formations aux métiers des musées.

Si vous connaissez ou participez à de telles formations, adressez tous les renseignements dont vous disposez à :

Michel Van-Praët
Galerie de paléontologie - Muséum national d'histoire naturelle
8, rue de Buffon - 75005 Paris
Fax : 01 40 79 38 17
email : vanpraet @ mnhn.fr

ACCORD FRANCE-CANADA

L'accord France-Canada favorise depuis 1991 la coopération et les échanges de professionnels dans le domaine des musées.

Il était jusqu'à présent géré en France par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale. Dorénavant ICOM-France se trouve impliqué puisque les crédits de la Culture transitent par le comité français et que celui-ci devient partenaire du comité de sélection des projets.

Si la campagne 1998 est achevée, ICOM-France contribuera dans le futur à diffuser les appels d'offre afin que vous soyez tous impliqués le plus largement possible dans ce programme.

Contactez le Secrétariat du comité national français de l'ICOM pour tout renseignement complémentaire : Tél. : 01 40 15 36 48 - Fax : 01 40 15 06 54